

212**DM7.8****Bouchard, Suzanne (BAPE)**

Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement
sanitaire à Saint-Cyrille-de-Lessard**De:** "/>**MRC L'Islet****6212-03-045****Envoyé:** 4 mai 2005 01:19**À:** les-st-cyrille@bape.gouv.qc.ca**Objet:** LES - St-Cyrille-de-Lessard / Cartes topographiques

Mme Bouchard,

À l'occasion de la présentation de mon mémoire lors des audiences du 26 avril dernier, le président, M. François Lafond, a formulé une question relativement à une alternative que j'ai évoquée. Cette alternative concernait la possibilité d'étendre la zone de recherche de sites 5 kilomètres plus au sud, où débute un autre bassin versant dont les eaux s'écoulent vers le sud.

Afin d'apporter un complément de réponse à cette question, je vous transmets, à titre d'information, un montage fait à partir de sections des cartes topographiques (1 / 100 000 du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs) suivantes :

- 21M-SE (section sud-est)
- 21N-SO (section sud-ouest)
- 21L-NE (section nord-est)
- 21K-NO (section nord-ouest)

et qui indique : le site proposé pour le LET ainsi que le sens d'écoulement des eaux et les limites des bassins versants dans le secteur concerné.

De plus, suite au dépôt, par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, de calculs révisés concernant les évaluations théoriques des niveaux d'étiage de la rivière Bras d'Apic (calculs révisés qui n'étaient pas disponibles au moment des audiences du 29 avril dernier), je suis d'avis que ces données doivent être considérées avec une très grande prudence, puisque lors de la première partie des audiences, on se rappellera que les experts avaient qualifié leurs données de fiables et conservatrices... et elles viennent d'être révisées. Le seront-elles à nouveau? La réalité est que cette rivière est pratiquement à sec une bonne partie de l'été et que la réalité, elle est ce qu'elle est, peu importe les calculs complexes qu'on peut effectuer et les savantes théories qu'on peut échafauder.

Espérant que le tout sera à votre convenance, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

André Hunter